



**Votre délégué(e) régional(e),  
véritable relais du SPN**



# Le mot de la Présidente

🗨️ Déjà un immense merci ! Le Syndicat des professionnels de la naturopathie ne pourrait exister sans des professionnels engagés et convaincus. Notre mission est de développer nos métiers, de convaincre de leur utilité et de protéger nos activités de nombreuses personnes qui nous causent du tort.

Les Délégué(e)s régionaux/ales mouillent la chemise dans chacun des territoires. Ils sont les précieux relais du SPN pour que la naturopathie vive, qu'elle soit entendue, soit considérée, soit respectée par tous les professionnels de la santé et du bien-être et ce dans toutes les régions de France.

Si vous adhérez au SPN, vous adhérez à nos valeurs pour une naturopathie moderne et scientifique. Nous voulons une naturopathie tournée vers les preuves pragmatiques, scientifiques, que nos actions et accompagnements offrent un véritable mieux-être à nos consultants. Je suis heureuse de compter dans l'équipe du SPN des DR qui portent cette vision à mes côtés. N'hésitez pas à les solliciter dans vos territoires. Participez à ce formidable réseau, échangez avec vos pairs, améliorez vos pratiques pour toujours mieux accompagner vos usagers." *Alexandra Attalauziti, présidente du SPN*

## SOMMAIRE

- Les missions des DR 3
- L'équipe des DR en région 4

## CONTACTS

Pour contacter votre délégué(e) régional(e), vous adressez un mail directement à la région à laquelle il/elle est attaché(e), en indiquant dans quel département vous êtes.

L'adresse mail est toujours "region"@syndicat-naturopathie.fr.

Par exemple, vous habitez dans le 78, votre délégué est Olivier Riva et vous pouvez le contacter à [iledefrance@syndicat-naturopathie.fr](mailto:iledefrance@syndicat-naturopathie.fr) en rappelant son nom et votre département.

# LES MISSIONS DE VOTRE DÉLÉGUÉ(E) RÉGIONAL(E)

## 1. ÊTRE UN MESSAGER

Faire remonter les inquiétudes, les besoins. Informer au plus près de nos territoires.

Le DR est un véritable trait d'union entre les professionnels de la naturopathie dans les territoires et les actions du SPN au niveau national.

Rester informé, savoir quels sont les projets en cours, partager des envies, c'est ce que vous trouverez en faisant appel à votre DR.

## 2. ÊTRE UN ANIMATEUR

L'isolement. Voici ce qui impacte beaucoup les professions libérales de manière générale et donc les naturopathes. D'autant plus dans le contexte difficile où la crédibilité de notre métier est remise en question par de nombreux détracteurs.

Vous rapprocher de votre DR, c'est sortir de cet isolement, rencontrer ses pairs, échanger sur ses problématiques, participer à des rendez-vous professionnels (minimum 3 par an), avoir accès à des partenaires privilégiés, etc.

## 3. ÊTRE UN PROMOTEUR

Faire rayonner nos métiers de la naturopathie est un grand chantier. Les DR sont au coeur de la promotion de nos métiers en les faisant connaître encore mieux dans les territoires. Après des élus municipaux qui ouvrent des maisons de santé, auprès des professionnels de santé qui veulent mieux connaître les contours de la santé intégrative, auprès des pharmaciens qui repensent leurs métiers, auprès des acteurs du bien-être, des laboratoires, des acteurs du monde du sport, des usagers etc.

La naturopathie est encore trop méconnue. Les DR sont des ambassadeurs du SPN et jouent un rôle central dans son développement, contactez-les si vous souhaitez mieux connaître la naturopathie.

# L'ÉQUIPE



## Auvergne-Rhône-Alpes



**BÉNÉDICTE  
CLAVEL**

## Bretagne



**SOPHIE-LAURE  
RIGALDO**

## Grand- Est



**STÉPHANIE  
DAL**

## Ile-de-France



**PASCALÉ  
GASTON**

*DR 75,92,94*



**OLIVIER  
RIVA**

*DR 95,93,78*



**ALEXANDRA  
BOURGEOIS**

*DR 77,91*

## Nouvelle Aquitaine



**AURORE  
MÉRY**

## Occitanie



**JULIA  
TRINCKVEL**

## Provence Alpes Côte d'Azur



**MANON  
COINE**

## Délégations régionales à pourvoir

- Centre-Val de Loire
- Normandie
- Hauts-de-France
- Bourgogne Franche-Comté
- Pays de la Loire
- Corse
- Outre-mer
- et binômes sur certaines délégations

Pour contacter votre DR,  
vérifiez son adresse sur le  
site internet du SPN

[syndicat-naturopathie.fr](http://syndicat-naturopathie.fr)